

BIENVENUE AU JARDIN AUX 1000 MAINS

Petit guide pour comprendre comment nous fonctionnons

Cultiver l'avenir ensemble.

Le Jardin aux 1000 mains est un espace collectif autogéré qui s'inspire des principes de la permaculture. Il est ouvert à toutes : membres de l'association, personnes de passage, groupes et visiteurs.

Ici, il n'y a pas de chef·fe qui organise tout. Nous essayons plutôt de faire circuler le pouvoir, les responsabilités, les savoirs et la capacité d'agir.

Ce fonctionnement demande un peu d'apprentissage. Il implique aussi que chacune et chacun puisse prendre des initiatives, proposer, décider et contribuer à faire fonctionner le lieu.

Ce document donne les grandes lignes. Les fiches affichées au Jardin expliquent les outils et les pratiques concrètes.

1. UN COLLECTIF AUTOGÉRÉ

Pas de chef·fe, mais des responsabilités

L'autogestion ne signifie pas que tout le monde fait tout ou que chacun·e peut faire n'importe quoi. Elle signifie que les responsabilités sont distribuées et que les personnes qui prennent en charge quelque chose ont aussi le pouvoir d'agir sur ce qui relève de leur responsabilité.

Plein de petites tâches sur plein de personnes, plutôt que plein de tâches sur quelques personnes.

Les responsabilités nécessaires au fonctionnement de l'association sont organisées en rôles, portés par au moins deux membres actifs. Une personne peut porter au maximum trois rôles afin d'éviter une concentration excessive du pouvoir et de la charge.

À côté des rôles existent les bulles : des projets ou envies que l'on choisit de porter parce qu'ils nous motivent.

Autonomie dans un cadre commun

Les personnes, les bulles et les rôles disposent d'une autonomie réelle. Cette autonomie s'exerce toutefois dans un cadre commun : la charte, la raison d'être et les principes de gouvernance de l'association.

Liberté d'agir ↔ responsabilité collective

2. NOTRE CULTURE COLLECTIVE

Faire circuler le pouvoir

Le pouvoir circule de manière inégale dans la société. Au Jardin, nous essayons d'identifier ces rapports de pouvoir, de les rendre visibles et de les rééquilibrer avec le temps. Cela signifie notamment : partager les informations ; transmettre les savoirs ; permettre à de nouvelles personnes de prendre des responsabilités ; faire attention à qui parle, qui décide et qui porte la charge ; ne pas laisser les mêmes personnes occuper toujours les mêmes places.

Parler pour construire

Nous essayons de communiquer de manière directe et constructive : parler en « je » · écouter · éviter les jugements et les suppositions · formuler des besoins et des demandes concrètes · proposer plutôt que seulement critiquer. Nous avons aussi un droit à l'erreur : expérimenter, apprendre et parfois se tromper fait partie de l'autogestion.

L'information circule

L'information est une condition du pouvoir d'agir. Les personnes qui portent un rôle ou participent à une bulle prennent donc soin de transmettre les informations utiles au collectif, afin que celles-ci ne restent pas entre quelques mains.

3. QUI FAIT QUOI ?

Notre fonctionnement repose sur plusieurs espaces qui se complètent.

LES BULLES — Des groupes de personnes portent des projets ou des activités qui les intéressent. Elles organisent leur fonctionnement de manière autonome dans le cadre commun.

LES RÔLES — Les rôles regroupent les responsabilités indispensables au fonctionnement de l'association. Ils sont partagés entre plusieurs personnes et peuvent évoluer avec les besoins du Jardin.

LE GONG — Un moment régulier pour prendre soin du lieu et des tâches communes.

LE FORUM — L'espace où les membres actifs se retrouvent pour coordonner, partager les informations, faire évoluer le fonctionnement et prendre les décisions qui concernent le collectif.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE — L'espace statutaire de l'association : comptes, budget, statuts, Comité et autres décisions relevant de l'AG.

LE COMITÉ — Le Comité est principalement chargé du cadre associatif et de la gestion des conflits interpersonnels. Le fonctionnement quotidien est largement délégué aux membres actifs, aux rôles et aux bulles.

→ Les fiches affichées au Jardin présentent plus en détail ces différents espaces et outils.

4. COMMENT PRENONS-NOUS LES DÉCISIONS ?

Tout le monde ne décide pas de tout. On essaie de décider au bon endroit, avec les bonnes personnes.

Pour les décisions opérationnelles

La personne ou le groupe qui porte une activité peut généralement décider, après avoir sollicité l'avis des personnes concernées ou compétentes. Elle reste responsable de la décision et prend en compte les enjeux collectifs.

Pour les décisions qui concernent le collectif

Lorsqu'une décision touche à la gouvernance, à la stratégie, à l'image de l'association, à un budget important ou à une transformation importante du Jardin, elle est discutée collectivement et prise par consentement sans objection.

On cherche une proposition suffisamment bonne et suffisamment sûre pour avancer.

Une objection n'est donc pas un veto : elle sert à faire apparaître une limite ou un risque et à améliorer la proposition.

Pour attribuer certains rôles

Lorsque plusieurs personnes pourraient prendre un rôle, ou lorsqu'un rôle peine à trouver preneur·euse, nous pouvons utiliser l'élection sans candidat·e. L'objectif est de faire émerger une personne à qui le collectif peut faire confiance, plutôt que de simplement chercher des volontaires.

5. DEVENIR MEMBRE ACTI·VEX

Il n'est pas nécessaire de devenir membre pour venir au Jardin. On peut d'abord venir, observer, participer et découvrir.

DÉCOUVRIR → PARTICIPER → S'IMPLIQUER → PRENDRE SA PLACE

Pour devenir membre acti·vex, il s'agit notamment de :

- découvrir le Jardin et ses moments collectifs ;
- connaître et adhérer à la charte ;
- participer à l'accueil des nouveaux ;
- rejoindre les canaux d'information ;
- participer à une ou plusieurs bulles ;
- prendre part aux moments de gestion collective ;
- s'engager progressivement dans des rôles.

La cotisation fait partie de l'adhésion, mais c'est avant tout l'implication dans la vie du collectif qui fait le membre acti·vex.

ET SI ÇA COINCE ?

Dans un collectif, les tensions et les désaccords sont normaux. Nous essayons de ne pas laisser une tension s'installer ou devenir une affaire de personnes.

Je peux le nommer → en parler directement → chercher une solution → demander de l'aide au collectif si nécessaire.

Les outils de gouvernance permettent notamment de faire émerger les tensions et de les traiter collectivement.

Pour les conflits interpersonnels, le principe est de privilégier autant que possible un échange direct, puis de mobiliser les espaces ou personnes prévues à cet effet si la situation ne peut pas être réglée ainsi.

EN RÉSUMÉ

PARTAGER LE POUVOIR — Les décisions et les responsabilités ne reposent pas sur quelques personnes.

FAIRE CIRCULER L'INFORMATION — Les savoirs et les informations utiles sont transmis.

DONNER DU POUVOIR D'AGIR — Chacun·e peut proposer, expérimenter et prendre des responsabilités.

DÉCIDER AU BON ENDROIT — On ne décide pas tout ensemble.

PRENDRE SOIN DU COLLECTIF — Le fonctionnement compte autant que les projets.

EXPÉRIMENTER ET APPRENDRE — On a le droit de se tromper, de changer et de faire évoluer nos manières de fonctionner.

**Le Jardin est à nous touxtes.
Il fonctionne grâce à ce que chacun·e y apporte — et pas grâce à quelques personnes qui portent tout.**